



PROJET PÉDAGOGIQUE Année scolaire 2024/2025

«Mercredis Récréatifs »
du 4 Septembre 2024 au 2 Juillet 2025

Accueil Périscolaire



Accueils de Loisirs

Table des matières

Présentation	3
Introduction	3
L'équipe d'animation	3
Le lieu d'accueil	4
- L'espace intérieur	
- L'espace extérieur :	
Rappel des intentions éducatives de la structure	5
Les objectifs pédagogiques	5
Les animations	5
- Les activités prévues et les moyens	
- Les réunions	
- Le rôle de chacun	
Les évaluations	7
- Pour les animateurs	
- Pour les enfants	
- Pour les parents	
La vie quotidienne	8
La communication avec les familles	9
La charte des animateurs	10
Annexe1	11

Présentation :

La commune de Val de Vesle est née en 1965 de la fusion de trois petites communes (Wez, Thuisy et Courmelois). La démographie de celle-ci est dynamique et la population augmente fortement. On estime à ce jour 989 habitants à Val de Vesle.

Par ailleurs, un besoin important d'un système de garde est apparu, notamment pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour répondre à cette demande, une association a été créée pour les familles le 7 Juillet 1997, dans l'objectif de promouvoir les loisirs et la culture par la mise en place d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Le projet a été pérennisé et porte désormais le nom « Association Yoopi ». L'ALSH ouvre donc de nouveau ses portes pour l'année 2024/2025.

Introduction :

L'accueil Périscolaire est une structure qui répond à des besoins pour les parents. Besoin de garde, besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi acteur de ses temps de loisirs.

Ainsi, l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe ses temps extrascolaires les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant l'année.

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation se compose de :

- Une directrice : Caroline KIERS
- Trois animateurs diplômés : Lucy RICHARD, Romane MIRMONT, Yaëlle HUET et Lucas LANCIA
- Une animatrice stagiaire : Gwendoline ROUSSEL
- Une animatrice non diplômée : Lana APPERT-COLLIN

Le lieu d'accueil :

L'accueil Périscolaire se situe 16 rue du Général de Gaulle, dans l'enceinte de l'école de Val de Vesle.

Celui-ci se déroulera les Mercredis de l'année scolaire 2024/2025 du 4 Septembre 2024 au 2 Juillet 2025.

Cette structure dispose d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui vise à maintenir et développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre

accessible au plus grand nombre d'enfants. Elle a une capacité d'accueil de 70 enfants âgés de 3 à 13 ans, issus de la commune de Val de Vesle ou des environs (en particulier Prosnes et Sept-Saulx).

L'accueil se fait soit à la journée, soit à la demi-journée, avec ou sans garderie et restauration collective. Les enfants sont accueillis de 9h30 à 17h00. Une garderie est mise en place tous les matins de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h15 à 18h00.

Si les objectifs restent les mêmes pour tous, l'approche, les moyens utilisés et les activités sont adaptés à l'âge, au rythme et aux besoins de chaque enfant.

- L'espace intérieur :

➤ Les différentes salles :

Nous avons à disposition la nouvelle salle périscolaire de l'école d'une grande capacité d'accueil ainsi que la nouvelle salle de restauration collective. Nous disposons également de deux salles dans la partie ancienne de l'école ainsi que la cour clôturée et les blocs sanitaires.

Elles sont utilisées comme salles d'activités et sont décorées par les animateurs dans un premier temps pour laisser ensuite place aux décorations des enfants.

Plusieurs espaces sont aménagés dans ces salles :

- Un « espace repas » pour le temps du déjeuner.
- Un « espace sieste ». Les enfants de moins de 6 ans font une sieste en début d'après-midi.
- Un « espace repos », pour les plus de 6 ans qui ne font plus la sieste mais pour qui il est nécessaire de respecter un temps calme pour le rythme biologique de l'enfant. Cet espace est équipé de tapis, de coussins, de livres...
- Un « espace jeux », pour les différentes activités (sport...) qui ne pourra pas être envisagée à l'extérieur (pluie, orage...)

Les salles devront être rangées et nettoyées après chaque activité.

➤ L'infirmierie :

Nous ne disposons pas de pièce spécifique pour l'infirmierie mais nous avons une armoire à pharmacie fermant à clé, un espace pour s'allonger en cas de besoin ainsi qu'un point d'eau.

La directrice est garante et référente des suivis des enfants. Les fiches sanitaires des enfants, classées par ordre alphabétique, y sont rangées. Un affichage des problèmes de santé par enfant y est effectué.

- L'espace extérieur :

A proximité, nous avons aussi à notre disposition plusieurs parcs (parc de la Mairie, parc des Grand Bois avec un « city-park » et différentes aires de jeux ainsi qu'un terrain de tennis et de « beach volley »).

Rappel des intentions éducatives de la structure :

Le projet éducatif de la structure traduit son engagement et ses valeurs :

- Favoriser le partenariat et le travail intercommunal
- Permettre une continuité dans le temps de la vie de l'enfant
- Être sensible à l'égalité des chances
- Développer la prise de responsabilités des enfants, l'autonomie et le fait d'être acteur de ses projets
- Être conscient de la réalité et informé de l'existant
- Valoriser les actions écologiques
- Développer les mobilités douces (vélo, marche à pied...)
- Favoriser les investissements moyens et longs termes
- Permettre aux enfants d'accéder à des découvertes nouvelles
- S'ouvrir à des milieux différents (autres communes, handicap...)
- Favoriser l'écoute, l'entraide, le respect

Les objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques découlent des objectifs de l'Association YooPi. Ces derniers sont élaborés et rédigés avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

- Développer le sens des responsabilités :

Objectif général	Mode d'intervention, actions menée	Objectif opérationnel	Critères d'évaluation
favoriser les actions de collectivités	Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective. Pour les grands : aider à mettre ou débarrasser la table, laver les tables en fin de repas, participer au rangement. Le rangement fait partie de l'activité pour tous les enfants.	L'enfant sera capable de prendre des responsabilités lors des activités de la vie quotidienne : être capable de mettre la table, de nettoyer sa table, de ranger le matériel après une activité...	Les ¾ des enfants seront capable de : participer à la mise en place et au rangement du réfectoire sans la sollicitation des animateurs, De ranger le matériel utilisé après chaque activité

- Travail sur l'autonomie :

Objectif général	Mode d'intervention, actions menées	Objectif opérationnel	Critères d'évaluation
favoriser la confiance en soi	Ne pas mettre l'enfant en échec, tendre vers sa réussite, l'encourager, le mettre en valeur en sollicitant ses connaissances	L'enfant sera capable de s'exprimer face à un public lors des activités et de proposer ses propres idées	Les $\frac{3}{4}$ des enfants seront capables de : Prendre la parole pour exprimer leur point de vue ou leurs idées

- Socialisation de l'enfant :

Objectif général	Mode d'intervention, actions menées	Objectif opérationnel	Critères d'évaluation
travailler sur le respect	Mettre en place des règles de vie par, pour et avec les enfants	L'enfant sera capable de proposer des règles de vie et de les respecter tout au long de sa présence à l'accueil en signant la charte du « bien vivre ensemble »	Les $\frac{3}{4}$ des enfants seront capables de : Donner au moins une règle de vie, de la respecter, et de respecter celles énoncées par les autres enfants.

Les animations :

- Les activités prévues et les moyens :

L'équipe d'animation a choisi de proposer aux enfants des thématiques pour articuler avec une certaine cohésion, les différentes activités proposées. Les projets d'activités devront suivre le thème mis en place. Cela n'exclut évidemment pas de réaliser, de manière ponctuelle, des activités qui ne sont pas en rapport avec le thème.

L'équipe d'animation orientera son projet d'animation sur le thème choisi. Pour les Mercredis Récréatifs, l'équipe d'animation a opté pour différentes thématiques telles que « la nature et l'environnement » mais aussi « Halloween », « Noël », « Galette des Rois », « Chandeleur », « Mardi gras », « Pâques »... En effet, nous trouvons important de prendre en considération les périodes festives de notre calendrier annuel.

Les activités mises en place auront pour but, de manière générale, de sensibiliser également les enfants à l'environnement pour avoir toujours un lien avec l'éducation à l'environnement vers un développement durable [activités réalisées avec divers matériaux de récupération (carton, bouteille plastique, bois...)].

De plus, grâce à sa vaste étendue, ses rivières, son marais, ses parcs et ses arbres remarquables, notamment son mythique Marronnier datant de 1848, la commune est dotée d'un riche patrimoine naturel qu'il importe de faire préserver.

- Les réunions :

L'équipe d'animation se réunit avant chaque début d'accueil pour la préparation des animations. Des réunions ponctuelles sont mises en place pendant l'année pour ainsi permettre de faire le point sur la vie de celui-ci, les animations, les relations entre tous.

Nous utilisons les rubriques suivantes comme fil conducteur :

- Vie quotidienne
- Relations (entre les personnes extérieures, l'équipe d'animation et les enfants)
- L'avancée des projets d'animation
- Les grands jeux
- Les problèmes rencontrés
- Les manques

- Le rôle de chacun :

➤ L'équipe de direction :

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, physique et morale.
- Permet la cohésion d'équipe, garante du travail d'équipe.
- Favorise les temps de formation : évaluation des stagiaires et des animateurs chaque semaine.
- Doit maintenir le dialogue avec les différents partenaires.
- Assure l'administration du centre (présence des enfants, des animateurs,...)
- Assure la gestion de l'infirmerie
- Doit effectuer des repérages avant d'emmener les enfants.
- Est garant des locaux et du matériel.

➤ L'animateur :

- Est responsable de la sécurité des enfants : Affective, physique et morale.
- Est à l'écoute des enfants.
- S'adapte.
- Reste motivé et motivant.
- Est capable de s'intégrer à un groupe.
- Est respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.
- Respecte le projet pédagogique

➤ Les enfants :

- Sont acteurs de leurs Mercredis : des créneaux sont laissés libres afin de permettre aux enfants de faire des propositions d'activités, notamment avec la mise en place des journées « Yoopi et Toi » qui visent à rendre l'enfant acteur de sa journée et libre de faire ce qu'il veut tout en restant dans un cadre sécurisant.
- Chaque matin les animateurs présentent : la journée, les différents temps forts, afin que l'enfant se sentent accueillis et ai des repères pour la journée.

Les évaluations :

- Pour les animateurs :

Ils remplissent une grille d'auto-évaluation où chaque choix doit être motivé. Les animateurs sont évalués selon les points suivants :

- « savoirs »
- « savoirs-être »
- « savoirs-faire »

- Pour les enfants :

Les enfants évaluent leur journée : chaque soir avant ou au moment du goûter un temps de bilan est mis en place où chacun exprime son ressenti de la journée et peut proposer des activités, des sorties,...

- Pour les parents :

Chaque soir, l'équipe d'animation s'entretient avec les parents afin de discuter de leurs ressentis, en terme de satisfaction des différentes activités mais aussi au niveau du travail de l'équipe...

La vie quotidienne :

La journée type :

7h30 - 8h30 :

Garderie.

Afin de rendre service aux familles qui travaillent de bonne heure et pour garder une certaine cohérence avec les horaires habituels de l'école, nous accueillons les enfants de 7h30 à 8h30 en garderie.

Chaque enfant est inscrit sur la fiche de présence journalière dès son arrivée. Nous mettons à disposition des enfants, des coins jeux ou lecture où ils peuvent jouer seuls ou avec leurs camarades.

8h30 - 9h30 :

Accueil échelonné des enfants et des parents.

L'animateur participe activement aux jeux de société, activités,...(les enfants qui le souhaitent peuvent jouer seul, en autonomie).

9h30 -10h00 :

Présentation de la journée d'animation : activités, temps calmes,...Mise en place de l'activité

10h - 11h30/12h :

Activités et rangement de celles-ci avec les enfants

11h30 /12h : Passages aux toilettes, lavage des mains, temps libre avant le repas.

12h00 / 13h45 :

Repas

Une grande partie des enfants restent sur l'accueil de loisirs durant le temps du midi.

Le repas est fourni par la société API.

13h45 – 14h30 :

Retour des enfants ne mangeant pas sur place.

Un système de pointage est organisé pour les enfants qui rentrent chez eux pour déjeuner.

Histoire/ Sieste pour tous les petits à partir de 13h30/45 et temps calme.

Mise en place de coins permanents pour les grands : participation active des animateurs au temps calmes

14h30 – 16h00 :

Activités et rangement de celles-ci avec les enfants

16h00 – 17h00 :

Goûter. Bilan de la journée. Temps libre

17h00- 18h00 :

Départ échelonné des enfants.

Garderie comptée(=facturée) à partir de 17h15.

Les parents peuvent venir chercher les enfants à partir de 17h00 et ce jusque 18h00. Ce moment est un temps d'animation démocratique où chacun peut s'exprimer librement. Nous mettons en place des jeux libres. Ce temps d'animation n'est pas imposé à l'enfant et reste sur la base du volontariat. Comme le matin et le midi, des jeux et de la lecture seront à disposition des enfants avec un accès pour jouer seul ou en groupe.

Échange avec les parents sur le déroulement de la journée, le rythme de l'enfant, les repas.

La communication avec les familles :

Le planning mensuel de l'accueil est affiché à l'entrée ainsi que les projets éducatif et pédagogique.

Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents : présentation de la journée, de l'état de fatigue de chacun, de l'activité du jour suivant, du comportement de l'enfant durant la journée...

La charte des animateurs

- Être souriant, disponible et ponctuel,
- Être professionnel et responsable,
- Coordonner ses actions en cohérence avec l'équipe et favoriser une bonne communication en relayant le plus possible les informations,
 - Être acteur et réactif ; proposer son aide et des idées,
 - Être en mesure de montrer l'exemple,
- Favoriser l'entraide et la solidarité : être vigilant au bien être des autres, se répartir de manière adéquate les tâches en tenant compte des compétences de chacun,
 - Essayer de faire profiter de son expérience aux autres,
 - Savoir accepter les remarques et se remettre en cause,
 - Accepter les différences des autres, être tolérant,
 - Respecter le matériel et les espaces.

Le sens du travail en équipe est incontournable lorsque l'on est animateur.
Le respect et la tolérance sont des valeurs fortes dans l'équipe.

Le rôle « formateur » est largement encouragé, notamment pour soutenir les animateurs réalisant leur stage pratique BAFA sur l'accueil.

Ainsi, la charte des animateurs constituée lors des temps de travail sur le projet pédagogique formalise des objectifs et un engagement communs.

« Soyez motivés et développez l'humour au quotidien.
Vous faites l'un des plus beaux métiers du monde ! »

Annexe 1

Planning « Type » d'un mercredi

	MERCREDI
7h30 / 8h30	Garderie Matin
MATIN	Accueil des enfants Activités Manuelles/sportives...
Midi	Repas Temps Calme
APRES-MIDI	Accueil des enfants Jeux collectifs, jeux extérieurs... Goûter Départ des enfants
17h15 / 18h00	Garderie Soir